L'Anti-matérialiste (Nantes)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'Anti-matérialiste (Nantes). 1882-1886.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

DÉPOT LÉGAL
Loire-Infre
N° 187
1883

2e Année. — N° 26 10 Cent. le Numéro. 8 avril 1883.

L'ANTI-MATÉRIALISTE

ORGANE DU MOUVEMENT DE LA LIBRE PENSÉE RELIGIEUSE
ET DU SPIRITUALISME MODERNE

PARAISSANT LE 8 ET LE 23 DE CHAQUE MOIS

Naître, mourir, renaître encore, progresser sans cesse, telle est la loi.	*Gouverne-toi toi-même dans toutes les sphères de ton activité. Sois ton prêtre et ton roi.*

Directeur : **P. VERDAD**
BUREAUX : 4, Rue de la Boucherie, NANTES (Loire-Infre).
Annonces : 1 fr. la ligne | Abonnement : Un an 5 fr. | Réclames : 1 fr. 50 la ligne

Avis à nos Souscripteurs

Pour la marche régulière d'un journal, il est nécessaire que les abonnements se paient d'avance, c'est urgent, payant au fur et à mesure notre imprimeur. Nous prions donc nos amis de nous adresser le montant de leur abonnement le plus tôt possible.

L'année dernière, sur l'invitation d'un ami, nous avons ouvert une souscription permanente pour la continuation et la propagation du journal. Nous espérons que cette année nous serons aidés par le même moyen. On sait que nous adressons 10, 20 nos aux groupes, aux frères qui nous en font la demande pour la propagande.

Aidez-nous donc vous tous qui croyez à l'utilité de notre œuvre.

Première liste. — M. P. Verdad 20 fr., Mme P. Verdad 25 fr., M. Aug. Lecomte 5 fr., Mme Pozzi 4 fr., M. Carbourieck 0,50.

Aux Sœurs et Frères des Charentes.

I

LA VIE MORALE

Ce sont souvent les aveugles qui reprochent aux autres d'être borgnes. Les plus hardis critiques, de la morale et du clergé sont les plus misérables individus que je connaisse. Ce qu'ils reprochent aux autres ils le font tous les jours, dans le secret de l'alcôve ou dans la vie publique. Je connais tel ou tel avocat, mandataire du peuple, élu du suffrage universel, qui, pour rallier les bulletins à son nom, tombent sur les prêtres, les bonnes sœurs et les bons frères en leur reprochant leur vie déréglée, le contingent monstrueux qu'ils fournissent aux tribunaux comme abuseurs de l'honnêteté, de l'ignorance et de la candeur de ceux-là qui leur sont confiés dès le bas âge pour qu'ils les moralisent et les perfectionnent.

Il est certain que les prêtres catholiques ne valent pas cher ; que leur moralisation des foules est infecte; qu'ils préfèrent prêcher la vertu de l'eau bénite que d'apprendre aux hommes à s'aimer les uns les autres ; qu'ils aiment mieux donner en exemple à leurs fidèles le pouilleux St-Labre, l'homme sale et dégoûtant des quarante heures, que de présenter comme imitation et comme type de la sagesse, du travail et de la propreté Bernard de Palissy ou tout autre fils du bon sens et de la raison.

Certes, nous le savons, tout ce qui touche le papisme est mauvais, où, si quelques uns parmi ses partisans sont bons, ce sont des exceptions

qui ne sont point mues par la force diabolique qui part de Rome et qui fait remuer tant de prêtres intéressés ou fanatiques, tant de faux bons hommes qui nettoient l'extérieur du corps mais qui au-dedans sont remplis de rapines, de mensonges, de haines sectaires, de violentes colères contre quiconque veut penser avec sa pensée, contre quiconque veut s'éclairer au flambeau de la Raison plutôt qu'aux torches qui mirent le feu aux bûchers du XVe siècle. Oui, toutes ces choses sont malheureusement vraies, et pis encore, les annales des tribunaux en font foi, hélas !

Ce qui est vrai aussi, c'est que l'avocat dont j'ai parlé plus haut, fait ce qu'il reproche aux prêtres. Il prétend que l'église est un lieu de perdition, de corruption; que les prêtres sont un continuel enseignement de perversion pour ceux qui s'en approchent et qui croient, mais il oublie de dire que sa maison sert à corrompre les jeunes filles qu'il attire ; que son commerce est borgne, et que s'il a quelques pièces d'argent il ne les doit qu'à l'usure qu'il prélève sur ceux qui l'approchent. « Vous vendez vos prières » crie-t-il aux prêtres ! ceux-ci peuvent bien lui répondre qu'il vend ses paroles. « Vous êtes les avocats de l'infamie, du mensonge » crie-t-il encore; parfaitement, peuvent répondre les serviteurs de Rome, mais, mon cher avocat, vous faites comme nous, au prétoire vous n'avez pas toujours à soutenir une cause juste, mais le porte-monnaie exige, n'est-ce pas ?

J'engage fortement ceux-là qui n'ont pas à l'appui de leurs critiques vraies contre les mœurs dissolues du clergé une vie morale à opposer et, en

quelque sorte, à servir de base au combat contre l'erreur, de méditer les paroles de l'éminent disciple du Nazaréen : « Toi donc, ô homme, qui que tu sois, qui condamnes les autres, tu es inexcusable; car en condamnant les autres, tu te condamnes toi-même, *puisque toi qui les condamnes, tu fais les mêmes choses* (1) ».

Pour vous, chers sœurs et frères, qui êtes initiés à la *loi*; vous qui connaissez le but et la raison de la vie, vous pour qui Isis s'est dévoilée, la responsabilité est encore plus grande. St-Paul vous dit : « Tous ceux qui auront péché sans avoir eu la *loi*, périront aussi sans être jugés par la *loi*; et tous ceux qui auront péché ayant la *loi*, seront jugés par la *loi*. L'apôtre chrétien indique ainsi la responsabilité telle que les hommes ne l'ont jamais faite. Plus on a de lumière, d'intelligence, d'instruction, plus la *loi* nous est démontrée dans sa sagesse et dans sa puissance, plus notre incarnation acquière de raison solidaire, dans la vie de famille, dans la cité, dans la nation, dans l'humanité; plus notre action grandit en raison de nos forces, plus la responsabilité est lourde, et plus la *loi* sera sévère au jour où « chacun recevra sa récompense selon ses œuvres ».

Les protestants ont plus de responsabilité devant Dieu que les catholiques, les républicains plus que les royalistes, les spirites plus que tous les sectaires religieux et politiques. Devant Dieu qui est la *Loi des Lois*, seuls les éclairés, les instruits, les riches du monde moral et du monde matériel, répondent du bien ou du mal qu'ils ont fait.

(1) St-Paul, Ep. aux Romains, Chap. II, v. 1.

Je fais une grande différence entre les républicains du genre de l'avocat que j'ai donné en exemple et ceux qui sont intègres, comme je fais une grande différence entre un Torquemada et un St-Vincent de Paule, un St-Labre, ignorant et sale, et un St-Augustin. De même je ne saurais trouver aucun exemple parmi vous qui ressemblât aux faits monstrueux reprochés aux prêtres et aux hypocrites de la démocratie qui se parent du beau et magnifique nom de républicain, ce qui signifie, honnête homme. Cependant, il est parmi vous, au milieu de vos groupes, des sœurs et frères qui ne conforment pas leur vie intime et publique avec la doctrine dont ils se prétendent les adeptes. Permettez-moi donc, je vous prie, de vous signaler cette anomalie qui peut nuire davantage qu'elle ne nuit maintenant à la bonne propagande.

La morale est la science des mœurs. Si les spirites, quelques spirites seulement, donnent au monde des preuves d'immoralité, ils démontrent que nos mœurs ne vaudront pas plus que celles des catholiques, que nos institutions sociales ne seront pas supérieures à celles d'aujourd'hui et, par conséquent, qu'il est inutile d'étudier une science qui fournit, par les actes de ses adeptes et de ses propagateurs, des preuves irrécusables qu'elle n'a rien modifié en eux, qu'ils ne valent pas mieux que les autres hommes.

Les journaux, les petits livres, les conférences ne servent à rien si ceux-là qui écoutent, qui lisent et qui se prétendent convaincus du but social que nous poursuivons ne changent du tout au tout leur vie.

Je connais des spirites, femmes et hommes, de bons spirites, qui ne veulent pas se grouper

avec telle ou telle société parceque le *chef*, le *président*, reçoit des femmes tarées, des couples plus ou moins bien assortis qui font véritablement scandale lorsqu'ils prétendent être des croyants.

Je sais que l'on alléguera que ceux-là qui vivent dans des conditions que j'appelle immorales, sont d'excellents médiums, de bons ou de bonnes somnambules. A mon sens, ce n'est pas là une bonne raison. On se passe de médiums ou de somnambules lorsque ceux-ci ne requièrent pas la moralité suffisante. En attirant à vous des gens vicieux, vous saturez vos personnes de fluide malsain, impur qui ne peut servir de demeure ambiante qu'aux esprits de ténèbres, aux farceurs qui obsèdent, aux méchants qui rendent fous.

Les groupes spirites ne peuvent avoir de sérieuses influences qu'autant que les membres qui les formeront seront en mesure d'assurer chacun de sa moralité et de son grand exemple à être en conformité avec la loi nouvelle, avec la doctrine sublime que les invisibles enseignent aux hommes de bonne volonté. Mais tant qu'au milieu de vous il se trouvera des hommes et des femmes dont la vie est irrégulière au dehors, les profanes pourront dire : Vous qui vous glorifiez d'être dans la loi, pourquoi la transgressez-vous? Et les justes qui se trouveront parmi vous élèveront la voix en disant : Le nom de Dieu, du Juste, du Beau, du Parfait est blasphémé parmi les Gentils à cause de vous !

Que ceux qui ont le cœur pur se groupent ensemble et qu'ils éliminent les plantes parasites.

Nous ne rejetons pas ceux qui se sont égarés dans les sentiers obscurs de ce monde : nous leur demandons de s'améliorer, d'avoir une vie de

famille, d'être bons époux, bonnes épouses, bons pères, bonnes mères, excellents voisins, honnêtes marchands, citoyens et citoyennes intègres. Jeunes gens, je vous demande d'être convenables pour les jeunes filles, respectueux pour les vieillards, dévoués pour vos frères du travail; vieillards, je désire que vous soyez un exemple vivant de moralité pour tous les jeunes qui vous entourent.

Voici comment Allan-Kardec définit en résumant le spirite : « Le véritable spirite, *l'homme de bien*, est celui qui pratique la loi de justice, d'amour, de charité. S'il interroge sa conscience sur ses propres actes, il se demande s'il n'a pas violé cette loi ; s'il n'a point fait de mal ; s'il a fait tout le bien qu'il a pu, s'il a négligé une occasion d'être utile, si nul n'a à se plaindre de lui. Il trouve sa satisfaction dans les bienfaits qu'il répand, dans les services qu'il rend, dans les heureux qu'il fait, dans les larmes qu'il tarit, dans les consolations qu'il donne aux affligés. Il n'a ni haine, ni rancune, ni désir de vengeance. Il étudie ses propres imperfections, et travaille sans cesse à les combattre. Tous ses efforts tendent à pouvoir se dire le lendemain qu'il y a en lui quelque chose de mieux que la veille. »

Écoutez maintenant un autre Père spirituel que vous estimez tous et dont vous connaissez la grandeur d'âme. Je veux parler de Ch. Fauvety. « Cultive tes facultés, dit-il, développe tes forces, soigne ta santé, *évite toute souillure*. Aime la vie que tu as reçue, parce que, s'il ne dépend pas toujours de toi qu'elle soit heureuse, il dépend de toi qu'elle soit utile aux autres et bonne à ton amélioration. — N'oublie pas que méconnaître

son *devoir* c'est compromettre son *droit*. Sois soumis à la loi, source de l'égalité sociale, et repousse tout privilège, *même quand tu dois en bénéficier*. Respecte tes engagements. Ne retiens jamais à autrui ce qui lui appartient. Si tu amasses des richesses songe à ce qu'elles ont coûté, et, t'en regardant comme le simple dépositaire, fais qu'elles servent à féconder le travail, à soulager le malheur, à éteindre la misère.— *Crée-toi* une sphère familiale d'où soit banni l'égoïsme, qui est le plus grand de tous les vices, l'envie, le jeu, la paresse, la dissimulation, le mensonge. Époux, ne soyez pas seulement unis par la chair, soyez-le aussi par le cœur et l'esprit, *comme si* vous étiez une seule âme. Veillez à mériter toujours l'estime l'un de l'autre, et n'ayez jamais à rougir devant vos enfants. Dans tes plaisirs ne goûte que ceux qui ne font pleurer personne. »

Il faudrait copier entièrement cette belle profession morale qui synthétise si bien nos aspirations, le but que nous voulons atteindre dans la paix, dans la justice et dans l'amour.

O mes frères et sœurs ! O vous tous qui connaissez la loi éternelle de la vie, vous qui malgré cela êtes égarés, revenez à de meilleurs sentiments, ne tachez pas le manteau d'hermine qui recouvre le tabernacle de la nouvelle alliance, initiés ne redevenez pas profanes !

Réformons en nous ce qui n'est pas équitable, nettoyons le dedans et le dehors de notre esprit, purifions nos âmes des fluides impurs que le vieux monde y a laissés, réformons ce qu'il y a de vicieux dans notre personne, je vous en conjure dans votre intérêt, dans l'intérêt de notre chère et bien aimée cause. Point de haine, point

de rancune, point de division, point de commerce honteux, de mariages défectueux, de colères contre nos subordonnés. Sagesse, amour, perfection, voilà ce qu'il faut donner en exemple à l'appui de nos paroles, de nos enseignements pour la bonne et salutaire propagande.

Regardez autour de vous, les meilleurs, les plus parfaits. Voyez ceux que le spiritisme a améliorés. Les époux qui étaient divisés, unis; les familles disloquées, reconstruites, dans la paix du foyer domestique.

Si vous ne voulez pas vous rendre à ma prière, ne vous dites plus spirites, retournez dans le monde des profanes et n'empêchez pas le renouvellement de l'humanité régénérée par le spiritisme. En agissant ainsi vous aurez moins de responsabilité et vous aurez moins à craindre de la justice de Dieu.

Soyez parfaits comme notre père céleste est parfait.

P. VERDAD.

BUT SUPRÊME

A ces trois questions que tout homme a faites : quelle a été mon origine? quel est mon but? quelle sera ma fin? l'impénétrable esprit a répondu par ce monosyllabe : Dieu. Le jour où l'homme a senti croître dans son âme ce double besoin de science et de foi, il a eu le pressentiment de son immortalité. Dieu effacé du cœur de l'homme, ce doit être un vide immense que rien ne peut combler!

On a raison de dire que ce sont les grandes vertus qui font les grandes démocraties; elles

font aussi les grands citoyens. De là, pour l'homme, la nécessité d'une croyance religieuse qui lui donne les moyens de développer ses facultés morales en développant ses facultés intellectuelles; et, pour le penseur, l'impérieux devoir, car il n'y a de conquête véritable que la conquête des intelligences, d'apporter dans la lutte éternelle du bien et du mal, dans la nuit des haines et des superstitions, avec l'exemple des vertus, les lumières de l'amour et les lumières de la vérité.

Enseigner la morale, être le soldat obscur du devoir, pratiquer la justice, aimer son prochain, c'est mettre, communion de tous les instants, Dieu dans son esprit et son esprit en Dieu.

Concevoir que le bonheur de l'homme ne réside point dans l'élévation de notre cœur, dans le culte de notre intelligence, c'est mettre, suicide moral, l'esprit du mal entre Dieu et soi. J'entends par *esprit du mal* nos vices, nos préjugés, toutes ces voix dont le murmure veut parfois étouffer la grande voix de notre âme.

Ce qui caractérise l'école philosophique spiritualiste, c'est la recherche du vrai, partout où il se trouve, dans une entière indépendance de tout intérêt qui n'est pas celui de la vérité. Lorsqu'il aura été montré à tous les hommes le but suprême, et que les hommes auront enfin compris que la véritable question sociale est une question morale; que le jour où nous aurons la paix universelle, époque bénie où la liberté, l'égalité et la fraternité feront toute la politique humaine, nous aurons la république universelle; ce jour-là, la religion sera tout entière dans les aspirations de l'homme et dans les manifestations de l'Esprit.

V. TRÉVARÉ.

ETUDE SUR LA RÉINCARNATION

(Suite et fin)

Toute incarnation est la conséquence des aspirations de l'âme. Il y a une loi dont la justice est évidente, c'est celle-ci : Les aspirations de l'âme entraînent forcément leur réalisation. Quand l'homme est encore dans l'état voisin de l'animal il sent en lui une aspiration instinctive, inconsciente, qui lui fait désirer un état moins inférieur, et quoique toujours entraîné vers la satisfaction brutale de ses appétits matériels, il conçoit qu'il y a mieux; il porte envie à celui qui vaut mieux que lui, et dans une incarnation suivante il se trouve *entraîné* dans un corps plus perfectionné. C'est ainsi qu'il monte toujours, car il ne se trouve jamais heureux, jamais content, et envie toujours le bonheur et le bien-être de celui qui lui est supérieur. Ses sensations corporelles devenant plus raffinées, ses sensations spirituelles s'éveillent, grandissent, et bientôt commence pour lui le travail moral jusqu'à ce que le moment vienne où, s'élevant audessus de la matière, ses sensations ne peuvent plus être satisfaites par elle. Le corps ayant été amené à sa perfection sensitive ne peut suivre l'Esprit qui alors le domine, s'en détache de plus en plus comme d'un instrument inutile, et tourne ses aspirations et ses désirs vers un état supérieur.

Action des fluides dans la réincarnation. Les fluides sont les agents qui mettent en mouvement notre appareil corporel; mais il y a les *fluides corporels* et les *fluides spirituels*. Comme tout

est chrimée dans l'Univers, tous ces fluides tendent à s'unir à des fluides de même nature. L'Esprit possède un corps spirituel qui, par ses fluides, agit sur la machine humaine, qu'il est chargé de perfectionner, car tout est travail dans la création, tout doit concourir à l'avancement général. D'ailleurs l'Esprit jouissant toujours de son libre arbitre, cherche toujours ce qui lui est agréable et le satisfait. Si les inspirations de l'incarné sont matérielles, les fluides matériels dominent, il grandit matériellement; dans sa nouvelle incarnation il cherchera la satisfaction de ses désirs et ses fluides matériels se matérialiseront de plus en plus. Comme dans la réincarnation les fluides agissent par attraction sur l'Esprit, celui-ci trouvera naturellement le milieu qui lui convient. Si ce sont les fluides spirituels qui dominent l'Esprit qui se réincarne est attiré par des sympathies différentes; il choisit des réincarnations plus difficiles qui lui permettront de lutter avec la matière et de la dominer. De là ces existences si douloureuses et qui paraissent souvent si injustement infligées à des Esprits bons et intelligents. Ceux-là font leur dernière étape corporelle; ils quitteront cette terre pour aller dans un monde où leurs *aspirations supérieures* trouveront à se réaliser.

Les affections terrestres doivent-elles souffrir de tant de réincarnations successives? Oui, si ce sont des affections égoïstes ou charnelles. Non, si ce sont des amours spirituelles, des amours d'âme à âme. La véritable affection éprouve le besoin d'un amour éternel car elle sent qu'elle ne se lassera jamais d'aimer; il ne faut pas qu'elle laisse le découragement se

glisser dans son âme. L'amour n'est autre chose que l'attraction fluidique attirant deux êtres l'un vers l'autre et les unissant dans un même sentiment ; pour que cette affection persiste éternellement il faut qu'elle soit spirituelle et désintéressée, qu'il y ait abnégation et dévouement et qu'aucun sentiment personnel ne soit le mobile de cet entraînement sympathique. Dès qu'il y a *personnalité*, il y a *matérialité*, aussi combien y a-t-il peu d'affections véritables sur la terre ! Quand une affection est véritable entre deux Esprits elle persiste et se perpétue sous toutes les désincarnations, en grandissant toujours. C'est que *l'affection spirituelle* a pour base l'affinité fluidique spirituelle qui détermine la sympathie. C'est l'âme qui aime l'âme. Deux Esprits unis spirituellement se recherchent et tendent toujours à se rapprocher, leurs fluides sont attractifs. S'ils sont sur un même globe, ils seront poussés l'un vers l'autre ; s'ils sont séparés par la mort terrestre, leurs pensées s'uniront dans le souvenir, et la réunion se fera dans la liberté du sommeil ; et quand l'heure d'une réincarnation sonnera pour l'un d'eux, l'autre cherchera à entrer dans sa filiation matérielle. Ces liens d'amour et d'amitié se perpétuent ainsi à travers les vies renaissantes, jusqu'à ce que tous deux se trouvent à l'état d'Esprits parfaits, et deviennent alors la source du bonheur le plus grand que l'Esprit puisse goûter.

La réincarnation indéfinie entraverait le progrès de l'Esprit, en admettant la persistance de la génération dans les mondes supérieurs. On attribuerait à l'Esprit incarné des besoins corporels qui auraient pour effet d'entraver et d'arrêter

l'élan des études spirituelles. Déjà sur cette terre on sait bien que notre plus grand ennemi est l'amour sexuel qui, lorsqu'il nous domine par ses entraînements, tue en même temps et le cœur et l'intelligence. Mais l'esprit peut jouir des bonheurs de l'amour sans en subir les infirmités corporelles ; d'ailleurs dans les mondes supérieurs ses travaux s'exercent sur les fluides et non sur des objets matériels, car dans ces sphères élevées le travail humain a opéré la spiritualisation de la matière et les a fait sortir, eux aussi, de leur période matérielle pour les amener à l'apogée de leur perfectionnement.

Les habitants de la terre ne peuvent pas encore comprendre la force immense et le rôle des fluides dans l'Univers, fluides qui, plus tard, à l'état d'Esprits de désincarnés, auront les moyens de voir, de toucher et de travailler. Dans les sphères supérieures les travaux des Esprits sont tous fluidiques et spirituels ; les besoins de *génération* et d'*alimentation* ne sont plus nécessaires, car l'Esprit doit être libre dans son essor vers l'infini. Le spiritisme est le levier qui élèvera d'un bond à l'état spirituel tout incarné qui voulant bien le comprendre et le mettre en pratique, s'attachera à dominer la matière. Il lui faut pour cela la Foi et la Volonté.

René CAILLIÉ.

ŒUVRE DES CONFÉRENCES

Le Lundi 26 mars a été donné à Avignon, à 8 heures du soir, dans la salle de la Mairie, gracieusement mise

à la disposition de MM. Vallés et René Caillié, la première conférence spirite qui probablement ait jamais été faite dans la vieille ville des papes.

Notre vaillant frère en croyance, M. Vallés, étant arrivé le samedi soir et la conférence ayant été immédiatement décidée, nos amis n'eurent que le temps d'afficher *une seule* annonce *écrite à la main* et collée sur le carreau d'un bureau de Tramways, annonce ainsi conçue : *Conférence — I. Le Matérialisme, ses assertions et sa réfutation,* par M. F. Vallés, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées. — *II. Histoire du Spiritisme, sa naissance, sa marche et ses progrès*, par René Caillié, ingénieur de l'Ecole centrale.

Malgré le peu de temps des annonces et une pluie battante, la salle ne contenait pas moins de 60 personnes parmi lesquelles quelques unes de première distinction. Les conférenciers furent accueillis avec la plus parfaite bienveillance et religieusement écoutés.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre cher ami et Collaborateur René Caillié, encouragé par cet accueil, a le désir de faire régulièrement des conférences Spirites populaires. Bravo ! et que Dieu soit avec lui.

On sait que M. Vallés, l'un de nos grands savants français, malgré ses 78 ans qu'il porte gaillardement, fait des conférences fort belles et très suivies à Montpellier et à Béziers. Nos félicitations et nos encouragements à ces deux zélés frères en croyance.

LE PROPAGATEUR SPIRITE

REVUE MENSUELLE

Comme nous l'avions annoncé, un groupe de Spirites parisiens, sous la direction de notre frère dévoué, M. Streiff, ancien professeur de l'Université de France, vient de faire paraître un nouvel organe de notre doc-

trine, sous le titre : *Le Propagateur du Spiritisme.*

Nous sommes heureux dès aujourd'hui de dire que notre sympathie est acquise à l'œuvre éminemment organisatrice du groupe parisien qui publie la revue nouvelle que nous recommandons à nos amis. 5 fr. l'an, 37, *rue Lhomond, Paris.* Nous reparlerons de ce journal et de son programme dans notre prochain numéro.

Nous avons reçu plusieurs brochures de M. F. Vallée; le temps nous manque pour les apprécier à leur juste valeur : Disons néanmoins, que l'écrivain, est assez connu pour que ses livres se recommandent d'eux-mêmes, sans analyses et sans critique : La Propagation de l'Espèce, études physiologiques et psychologiques, 1 fr. 05. Entretiens sur le Spiritisme 2 fr. — Librairie Psychologique, Paris.

Nous parlerons bientôt de la nouvelle publication si scientifiquement et si populairement écrite, de notre dévoué collaborateur René Caillié. — Dieu et la Création 2e fascicule, 1 fr. 50, au bureau de *l'Anti-Matérialiste.*

M. Léon Denis, a donné à Nantes, le 3 de ce mois une magnifique conférence sur le Génie de la Gaule. Nous en rendrons compte dans notre numéro du 23. 400 auditeurs.

Mme SAMIER est une somnambule lucide très remarquable.

Paris, 16 rue Beautreillis, recommandée à nos amis.

LE MONITEUR SPIRITE

14, RUE DE L'EMPEREUR, 14

BRUXELLES

3 francs l'an.

Le Gérant, LESSARD.

Nantes. — Imp. et Lith. Bellinger & Cie, rue Santeuil, 8.